

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 3

Artikel: Coumeint quiet, po étrè préfet, n'est pas tot d'étrè boun'einfant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de terreur nerveuse, lorsque Gessler, marchant d'un pas saccadé vers Guillaume-Tell, lui demanda d'une voix sifflante pourquoi il a méprisé « l'autorité sacrée de César et la sienne », en refusant de saluer le chapeau.

Tell répond qu'il n'a pas eu l'intention d'offenser le gouverneur. Le moment réellement poignant du drame est arrivé. Tout le monde sait que Gessler va forcer Guillaume-Tell à viser une pomme placée sur la tête de son fils, à cent pas.

Et l'on frémit, en effet, lorsqu'on entend Grantz-Gessler demander à l'acteur jouant le rôle de Tell combien il a d'enfants. — Deux, répond Guillaume. — Quel est celui que tu aimes le mieux? reprend le tyran. — Je les aime également. — Soit! tu vas, à l'instant, placer l'un de tes fils à cent pas; mets-lui une pomme sur la tête, lance une flèche sur cette pomme. Si tu ne l'enlèves du premier coup, tu es un homme mort!

Guillaume-Tell supplie le monstre de ne pas lui imposer une pareille épreuve.

— Je veux que tu obéisses, rugit Grantz, d'une voix formidable.

Tell supplie de nouveau. Le bailli est impitoyable.

Mais, ô surprise! sa voix a perdu son accent farouche, ses yeux sont troubles; il semble qu'il soit sur le point de pleurer, et c'est comme à regret qu'il somme encore une fois l'archer de s'exécuter séance tenante.

Guillaume s'écrie alors: « Tirer sur mon enfant!... Monseigneur ayez pitié de moi! »

Les spectateurs, intéressés au plus haut point, attendent la fatale réponse. Gessler doit, à cet instant, cueillir une pomme pour la remettre lui-même à Guillaume-Tell...

Mais, au lieu de s'avancer menaçant et terrible sur le rebelle, il s'arrête, il hésite, il tourne cette pomme entre ses mains d'un air apitoyé.

Enfin, à la stupéfaction de tous, acteurs et spectateurs, il la rejette dans les coulisses, tombe sur un rocher et se met à pleurer à chaudes larmes. — Non! gémit-il, je ne saurais ordonner une chose aussi cruelle... Rasure-toi, Guillaume... Rassurez-vous tous... mes amis, mes frères... je vous fais tous libres! Embrassez-moi, et allons boire une chope!

On juge de l'effarement général. Les artistes quittent la scène, le public reste ahuri. Grantz-Gessler continue, hébété, à demander pardon à la Suisse, au milieu de hoquets... Ce soir-là, décidément, il avait eu l'ivresse trop tendre. Elle l'avait poussé à changer le dénouement de Schiller, comme trop farouche, et à prêter à l'odieux bailli des sentiments imprévus de clémence!

Coumeint quiet, po être préfet, n'est pas tot d'être boun'infant.

Ein 45, adon dè clia granta revoluchon que lài a z'u pè Lozena, iò lè ristous ont dû bastâ et iò lè gripiuch ont eimpougni lo temon dè l'appliâ dâo canton dè Vaud, l'a fallu on moimeint po tot remettre ein oodre, kâ quand on degueliè onna vilhie ramure, n'est pas lo tot d'avâi dâo marain, faut preparâ la fréta, lè tsevrans et tota la tralésion; et adon, l'avâi, coumeint dè justo, fallu degomâ la pe granta eimpartiâ dâi z'hommo hiaut piaci, coumeint lè préfets, lè receviâ, lè dzudzo et tant d'autro, po lè reimpiaci pè dâi gaillâ dâo nové parti; kâ n'ia pas! lo gouvernemeint ne pâo pas avâi po lo servi dâi lulus à quoui ne sè pâo pas fiâ, que lài fariont petétrè boun'assembliant pè dévânt et que lo délavériont pè der-râi; et ne faut pas être ébâyi se après onna revoluchon on remet tot à nâovo.

Don, ein 45, quasu ti lè préfets aviont betetiulâ et l'ein faillâ dâi z'autro. On citoyen que s'étâi gaillâ dèmenâ tandi la revoluchon et qu'étâi z'u à Lozena avoué on pecheint dordon po soi-disant éterti cliaò ristous se per hazâ renasquâvont dè débagadzi, avâi einviâ d'être nonmâ préfet dè son distrit et ye dut sè budzi et sè demézèzi po cein, kâ nion n'arâi sondzi à li. Ye va don sè recoumandâ à n'on conseiller qu'étâi se n'ami et qu'étâi assebin l'ami dè monsu Druey, dè prédzi por li et dè tâtsi dè lo fèrè nonmâ. Lo conseiller s'ein va don on dzo pè Lozena po trovâ lo père Druey, qu'étâi coumeint quoui derâi lo Bismarck dâo canton dè Vaud, kâ l'est li que coumandâvè, et tot cein que volliâvè, lè z'autro desont: amein!

Mâ Druey cognessâi dè reputachon lo gaillâ qu'allugâvè la piaci dè préfet, et ne sè tsaillessâi pas dè li, po cein que parè que y'avâi oquiâ à derè su son compto. Assebin quand lo conseiller lài dévezâ dè l'affèrè ein lài recoumandeint lo coo, lo père Henri n'ein volliè pas ouërè parlâ et lài dit que n'étâi pas l'hommo que faillâi.

— Ne dio pas que n'iaussè rein à derè, lài fâ lo conseiller, binsu que l'a dâi défauts; l'est petétrè on pou vi, mâ l'est tant boun'einfant.

— Boun'einfant! boun'einfant! repond lo père Druey, Cadet Roussel assebin étâi boun'einfant, et portant n'a jamé étâ préfet!...

Adon Druey s'est levâ dè dessus sa chaula et lo conseiller qu'a vu que n'iavi rein à fèrè sè levâ assebin, lài a de: « A la revoyance! » et s'est reintornâ tâtsi dè consolâ sè n'ami.

Un grand cinquantenaire en chirurgie.

— La présente année, nous dit le *XIX^e Siècle*, est la cinquantième d'une des applications scientifiques les plus bienfaisantes et les plus merveilleuses que la race humaine ait réalisées. C'est le 14 octobre 1846, qu'à Boston, Warren pratiqua l'ablation d'une tumeur du cou sans que le malade en eût conscience, grâce à l'éthérisation qui fut la première forme de l'anesthésie; la chloroformisation ne tarda pas à la remplacer. C'était la première opération chirurgicale faite dans ces conditions miraculeuses d'apparence. Il est à présumer que la chirurgie, transformée par cette découverte, ne laissera point passer cette date sans la glorifier.

Le 14 octobre 1846, il y avait sept années qu'un chirurgien français des plus expérimentés, des plus célèbres et des plus autorisés, Velpeau, professeur à la Faculté de Paris, membre des Académies des sciences et de médecine, avait écrit:

« Éviter la douleur dans les opérations est une chimère qu'il n'est pas permis de poursuivre. »

Quel malheur pour l'humanité souffrante si, par déférence pour un tel arrêt, rendu de si haut, on eût renoncé à poursuivre cette chimère!

Mais qu'est-ce donc que l'autorité en matière de progrès scientifique? Car s'il était ici un homme compétent, n'était-ce pas Velpeau? Et à quels signes reconnaîtra-t-on la chimère si l'idée de pratiquer sans douleur les opérations les plus graves n'en était pas une?

Le succès de Warren eut l'effet de l'éclat de la poudre: l'anesthésie prit tout de suite par tout l'univers. L'utopie de la veille fut l'incomparable conquête du jour.

L'ancienne promenade des Eaux.

Chacun se souvient de la jolie promenade des Eaux, où coulait, sous de magnifiques ombrages, une source ferrugineuse, qu'on a peut-être eu tort de laisser disparaître dans les nombreuses transformations que ce quartier a subies depuis quelques années. C'est aussi dans ce vallon que se trouvait une ancienne poudrière, qui sauta en 1811.

Le célèbre médecin Tissot recommandait l'usage des eaux du Vallon, et voici ce qu'on lit à leur sujet dans les archives communales:

1704. — Rapport fait par Monsieur Ripon, docteur en médecine, commis par les H. S. de Lausanne pour l'examen des eaux minérales de la *Poudrière* dudit Lausanne; assistants à ce, Messieurs d'Apples

et Constant..., aussi docteurs en médecine, et Monsieur de Montricher, apothicaire.

Lesquelles eaux sont dites apéritives et propres à enlever les obstructions qui causent la plus grande partie des maladies, et sont au sentiment dudit M. d'Apples, d'autant plus estimables que leur Efficace est plus grande à procurer des selles que des urines.

Signé de tous ces Messieurs Commis et Assistants.

L'IMPÉRIALE

DEPUIS QUAND NOUS LA PORTONS

La Royale, comme nul ne l'ignore, est une petite touffe de barbe que certains hommes laissent parfois pousser sous la lèvre inférieure. On l'appelle aussi « mouche » et « impériale ».

Le nom de *mouche* s'explique facilement par la ressemblance que présente cette touffe de poils avec ces petits morceaux de taffetas que les dames s'appliquent sur le visage pour faire ressortir la blancheur de leur peau. Quant au nom de « impériale », il se comprend aussi sans difficulté; il résulte d'un changement politique. Tout ce qui est royal sous les rois devient nécessairement impérial sous un empereur. Mais d'où vient le nom de *royale* appliqué à cet ornement du visage masculin? Était-il l'attribut des rois? Les souverains seuls avaient-ils le droit ou l'habitude de tailler leur barbe de manière à ne conserver que quelques poils sous la lèvre inférieure? L'histoire de la barbe ne nous apprend rien de semblable. On ne voit nulle part que les rois se soient réservé le monopole de la *royale*. Rien même n'indique qu'ils aient eu une prédilection quelconque pour cet ornement.

Si l'on en croit Tallemant des Réaux, voici quelle serait l'origine de cette dénomination:

Louis XIII, réduit par son ministre Richelieu au rôle de roi fainéant, s'ennuyait considérablement sur le trône. L'ennui, hélas! ce triste compagnon de l'oisiveté, n'épargne personne.

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

Louis, que l'histoire a surnommé *le Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la Balance, mériterait plutôt le surnom de *l'Ennuyé*. Jamais prince n'a tant bâillé de sa vie. Comme l'occupation est le seul remède contre l'ennui, le roi chercha, en dehors des fonctions royales qui lui étaient interdites, un passe-temps qui lui permit de tuer la journée — cette interminable journée qui ne finit pas quand rien ne la remplit. — Il se fit donc successivement jardinier, serrurier, charpentier, cuisinier. Tour à tour, il mania le râteau, la lime, le rabot, la casserole. Armé d'une lardoire, en guise de sceptre, on pouvait le voir au milieu des marmittes donner des ordres, goûter les sauces, faire sauter un poulet ou piquer un foie de veau. Mais de tous les métiers, celui qu'il préférait, c'était celui de barbier. Il paraît qu'il maniait le rasoir avec une habileté merveilleuse.

Pourtant, malgré ces multiples occupations, le roi s'ennuyait toujours.

Un matin, plus triste encore que d'ordinaire, il faisait mousser son savon. L'opération terminée, il contempla son œuvre d'un œil mélancolique. Tout à coup, son regard s'anima, un rayon de joie vint illuminer son visage: une idée lui est venue à l'esprit.

Il convoque dans son cabinet tous les officiers de sa maison. Ceux-ci s'empresent de se rendre à l'ordre de leur souverain. Louis les fait asseoir en cercle par ordre de grade, et de sa main royale les savonne et les rase tous les uns après les autres. L'opération était terminée que les officiers n'étaient pas encore revenus de leur surprise. Tous les visages sont rasés, complètement rasés, à l'exception d'une touffe de barbe laissée sous la lèvre inférieure.

Cette mode nouvelle fit fureur. Tous les grands de la Cour s'empresèrent de la suivre; les bourgeois, à leur tour, imitèrent les grands; de sorte qu'on ne vit plus que des visages ornés de la *mouche*, qui prit alors le nom de *royale*.

C'est ainsi que le caprice d'un roi qui s'ennuyait a enrichi notre langue d'une expression nouvelle.

IKTIS.

DEUX AVARES

Deux vieux époux de Normandie, possédant de belles terres, mais vivant par lésinerie comme